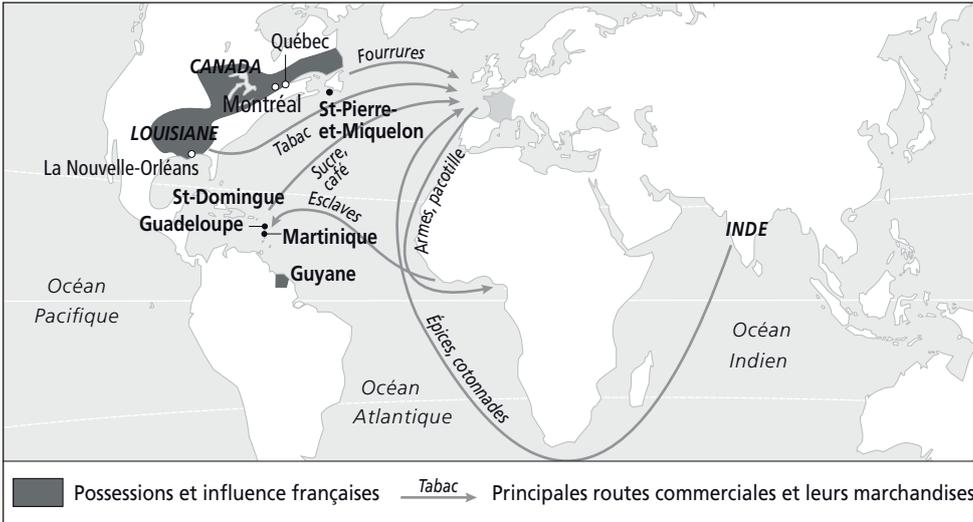


→ Pourquoi la France cherche-t-elle à conquérir des territoires lointains ?

Après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, les Européens ont lancé des expéditions pour découvrir le monde. Ils ont également cherché à coloniser, c'est-à-dire à conquérir et à diriger les territoires étrangers qui rapportaient le plus d'argent.



Je découvre l'exploitation des colonies.



1. Entoure la France en rouge sur la carte.
2. Quelles sont les régions étrangères colonisées par la France ?

-
-
-

3. Associe les phrases aux marchandises qui conviennent :

- | | | |
|--|---|---|
| Les marchandises venant d'Inde | • | Armes, pacotille (bijoux et objets sans valeur) |
| Les marchandises venant de France | • | Fourrures |
| Les marchandises venant des îles des Caraïbes (Saint Domingue, La Martinique ou la Guadeloupe) | • | Épices, cotonnades |
| Les marchandises venant du Canada | • | Esclaves |
| Les personnes achetées et vendues dans les îles des Caraïbes | • | Sucre, café, tabac |

J'identifie les motivations de la France.

Doc. 2 Le commerce avec les Indes

Entre tous les commerces qui se font dans toutes les parties du monde, il n'y en a pas de plus riche, ni de plus considérable, que celui des Indes orientales...

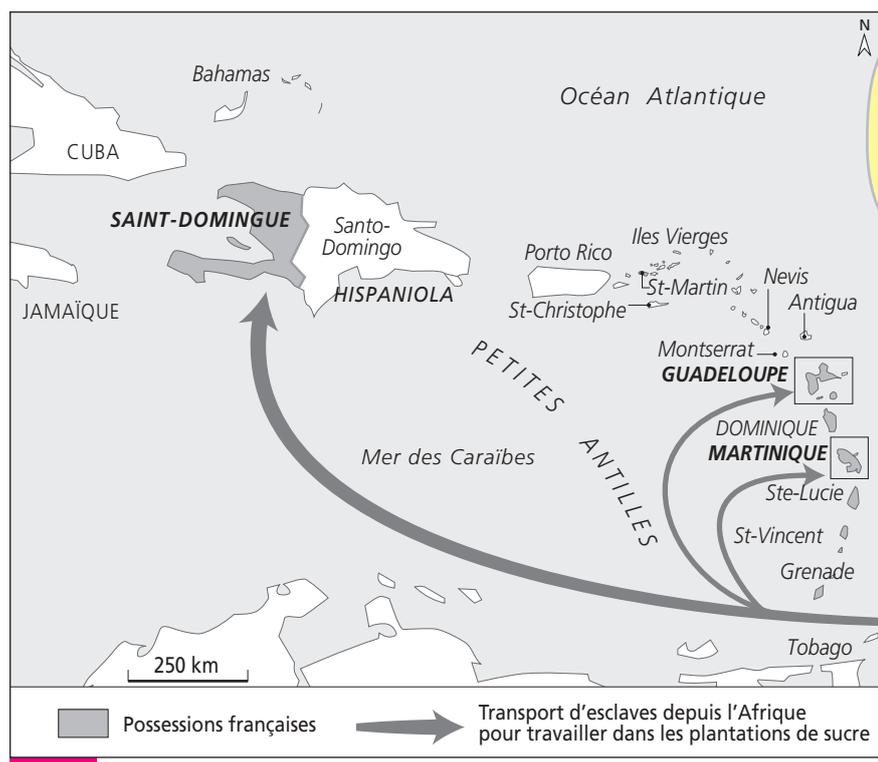
Pourquoi faut-il que les Portugais, les Hollandais, les Anglais, les Danois, aillent tous les jours dans les Indes orientales, y possèdent des magasins et des forteresses, et que les Français n'y aient jamais ni l'un ni l'autre ?

Discours de François Charpentier à la demande de Colbert, contrôleur général des Finances et ministre de Louis XIV, 1665.

4. Quand ce discours a-t-il été prononcé ?
5. Qui l'a prononcé ?
6. Pour qui travaillait-il ?
7. Coche les bonnes réponses.
 - Le commerce avec les Indes rapporte beaucoup d'argent.
 - L'auteur pense que la France doit laisser les autres pays européens faire du commerce en Inde.
 - Le commerce avec les colonies, comme l'Inde, rapporte énormément d'argent aux pays européens.



Je comprends les conséquences du commerce colonial.



Les Antilles sont le principal lieu de destination des esclaves noirs venant d'Afrique. Ils sont achetés par des marchands européens, transportés dans des conditions terribles à travers l'Atlantique et ensuite vendus pour travailler, dans les plantations de sucre principalement.



Doc. 4 Le traitement des esclaves

Oui, Monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois par an. Quand nous travaillons aux sucreries et que la meule nous attrape un doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe.

Candide, Voltaire, chap. 19, 1759.

Doc. 3 Le transport des esclaves noirs venant d'Afrique.

8. Sur quelle ile sont surtout transportés les esclaves ?

9. Quelle marchandise est principalement produite dans cette ile ?

Doc. 5 Le Code noir, 1685

- Article 25** • Les maitres seront tenus de fournir à chaque esclave par an deux habits de toile.
- Article 28** • Les esclaves ne pourront rien avoir qui ne soit à leur maitre.
- Article 42** • Les maitres pourront, seulement lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre.

10. Coche vrai ou faux.

- | | Vrai | Faux |
|---|--------------------------|--------------------------|
| • Les esclaves ont choisi de quitter l'Afrique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les propriétaires d'esclaves doivent leur donner quatre vêtements par an. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les esclaves ne possèdent rien à eux seuls. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les propriétaires d'esclaves peuvent battre leurs esclaves. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

JE RETIENS

Complète le texte avec les mots suivants : colonies, Code noir, s'enrichir, africaines.

Aux XVII^e et XVIII^e siècle, la France cherche à

Elle exploite de nombreuses

Les populations sont transportées de force dans les plantations et doivent respecter le

Mon petit dico

- Code noir** : ensemble de lois concernant les esclaves noirs dans les iles françaises.
- Colonie** : territoire conquis et dirigé par un pays étranger.
- Traite des Noirs** : commerce des Africains comme esclaves.